

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023
Convocation du mardi 14 novembre 2023

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

E X T R A I T

du Registre des délibérations du conseil municipal

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique
LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, Mme Caroline MERCIER,
M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI, Mme Marine DEFAUX, Mme Marie-Jeanne COLOMBO,
M. Loïc PERON, Adjoint au Maire ;
Mme Josette DE MARVAL, Mme Renata FERREIRA DE AZEVEDO, Mme Patricia BEHAL,
Mme Agnès DELACROIX, Mme Marie-Astrid ALBERT, M. Antonio MORAIS, M. Richard
VINCE, Mme Capucine CANDELLE, Mme Imane ACHOUR, M. Julien BOUCHET, Mme
Marie-Ange BADIN, M. Pierre LESPAGNOL, M. Adrien DEUDON, Mme Alvine MOUTONGO-
BLACK, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Alice NORET, M. Hicham DAD, M. Paul
RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-RITTER, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Aïssa TERCHI représenté par M. Hicham DAD
M. Benoît DE LA RONCIERE représenté par M. Sébastien RENAULT
Mme Naïma SELLAM représentée par M. Michel LEJEUNE-MENGWANG
Mme Solène MOULINEC représentée par M. Luc MERCIER
M. Georges ROUX représenté par M. Rémi MUZEAU
M. Michaël ALBOU représenté par Mme Marie-Astrid ALBERT
M. Jean-Luc BRACHET représenté par M. Paul RIEUSSET
Mme Delphine DE PAOLI représentée par Mme Véronique CABASSET
M. Ludovic PLANTÉ représenté par Mme Alice NORET
M. Cédric ANÉ représenté par Mme Alice LE MOAL
Mme Anne-Charlotte PIERARD représentée par M. Pierre LESPAGNOL

Dès lors qu'elle est rendue exécutoire, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le T.A de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20231121-3766B-DE-1-1
Date de télétransmission : 22 novembre 2023
Date de réception préfecture : 22 novembre 2023

Mme Kahina IKENI représentée par Mme Marine DEFAUX

Etaient absents :

M. Maxence DUCROQUET

M. Philippe CARON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie-Astrid ALBERT

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 23 NOVEMBRE 2023

Pour extrait conforme :

Clichy-la-Garenne, le 22 novembre 2023

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Dès lors qu'elle est rendue exécutoire, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le T.A de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20231121-3766B-DE-1-1
Date de télétransmission : 22 novembre 2023
Date de réception préfecture : 22 novembre 2023

République Française

Ville de Clichy-la-Garenne
Séance du conseil municipal du 21 novembre 2023

Délibération n° 2023/5/05

Objet : Rapport d'orientations budgétaires 2024

Le conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), portant obligation, pour les communes de plus de 3 500 habitants, de présenter en conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires et de procéder à un débat acté par une délibération spécifique soumise à un vote ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Entendu l'exposé de M. Stéphane COCHEPAIN, Premier Adjoint au Maire

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – PREND ACTE de la tenue d'un débat à la suite de la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) pour l'année 2024.

Prend acte

Dès lors qu'elle est rendue exécutoire, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le T.A de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois.

<p>Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20231121-3766B-DE-1-1 Date de télétransmission : 22 novembre 2023 Date de réception préfecture : 22 novembre 2023</p>
--